

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2026**

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
202602_013	Budget Annexe « Caveaux » - Compte financier unique 2025	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_014	Budget Annexe « Caveaux » - BUDGET Primitif 2026	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_015	Budget principal – Compte financier unique 2025	<b>APPROUVÉE</b> Vote : <i>22 Pour</i> <i>3 Abstentions</i>
202602_016	Budget principal - Affectation des résultats 2025	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_017	Taux d'imposition 2026 des 3 taxes directes locales (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires)	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_018	Neutralisation de l'amortissement des subventions d'Équipements	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_019	Dérogação à la circulaire N°INT B00059C du 26 février 2002 portant obligation d'imputation comptable en section de fonctionnement pour les dépenses dont le montant est inférieur à 500 € TTC ; dérogação concernant les achats pour les rigoles métalliques	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_020	Autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP pour le programme immobilier « Les Jonquilles du Môle » contrat de réservation dans le cadre d'une vente en l'Etat de futur achèvement Actualisation n°2	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_021	Autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP pour l'achat d'un véhicule poids lourd pour les services techniques- Actualisation n°2	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_022	Clôture de l'autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP (2017-AP02) pour la réhabilitation de l'école primaire du centre	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_023	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_04	Retrait de la commune du service de police intercommunale - Modification de l'attribution de compensation	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_025	Subventions 2026 aux associations	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_026	Subventions 2026 aux associations	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité

202602_027	Subventions 2026 aux associations	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_028	Subventions 2026 aux associations	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_029	Budget principal - Budget primitif 2026	<b>APPROUVÉE</b> Vote : <i>22 Pour</i> <i>3 Abstentions</i>
202602_030	Approbation de la modification n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_031	Acquisition des parcelles cadastrées section AM n°112, AM n°113 et AM n°114	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_032	Signature d'un avenant n°2 au bail administratif de la gendarmerie	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_033	Acquisition de locaux paramédicaux dans le cadre de l'opération « Les Jonquilles du Môle » - Convention de mise à disposition anticipée de locaux préalablement à leur livraison	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_034	Signature d'une convention de portage foncier avec l'Établissement Public Foncier 74 (EPF 74) pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section AM n°227 située 87, avenue de la Gare/13, avenue des Deux Gares	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_035	Échange des parcelles communales cadastrées section AI n°337, Section AX n°305 contre les parcelles cadastrées section AI n°340, 342 et Section AX n°309 situées avenue du Stade	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_036	Échange des parcelles communales cadastrées section AX n°306 et n°307 situées rue des Clus contre la parcelle cadastrée section AX n°311 Située avenue du Stade	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_037	Cession des parcelles cadastrées section AR n°234 et 236 et section AS n°236 situées avenue de l'Industrie à la Société « SP INDUSTRIE » - Modification	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_038	Avenant de prolongation au bail de location avec Mme GATEFAIT Christelle – 3711 Route du Giffre	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_039	Avenant de prolongation au bail de location avec M COLADO Mickaël – 3711 Route du Giffre	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité
202602_040	Signature d'une convention entre la commune et Mme Agnès AUGE -Psychologue-pour la mise à disposition d'un local professionnel au sein de la Maison de Santé Pluri Professionnelle de Marignier - Renouvellement	<b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité

Le Maire,  
Christophe PERY



Le secrétaire,  
Christine ARES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 12 février 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 29  
Présents : 24  
votants : 25

**L**'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de Marignier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Consulaire, sous la présidence de Monsieur Christophe PERY, Maire

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jean-Michel PASQUIER, Christine ARES, Philippe MONET, Patrick PERRET, Nathalie PETIT, Alain BARALE, Catherine ROBEZ-MASSON, Amado RODRIGUES RIBEIRO, Patrick BOCQUET, Véronique GUERIN, Jean-Marc PACCOT, Stéphane ESCOFFIER, Linda LOPEZ-CONTRERAS, Corinne LANÇON, Jean-Baptiste VIOLLET-BOSSON, Kéziban OZTURK, Aurore VIENNEY, Nadège LUCAS, Muriel VALERO, Jean-Claude BOCHY, David YANEZ REY, Bertrand MAURIS DEMOURIOUX, Giovanni CORRIAS

**ABSENTS EXCUSÉS** : Valérie FERRARINI (pouvoir donné à Kéziban OZTURK), Laurette ZANON (pouvoir donné à Bertrand MAURIS DEMOURIOUX)

**ABSENTS** : Elodie ARTAUD, Marina COSTE, Rémi DELSANTE

**SECRÉTAIRE** : Christine ARES

### Délibération DEL202602\_013

#### **OBJET** :

#### **Budget Annexe « Caveaux » - Compte financier unique 2025**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code des Juridictions Financières ;

**Vu** l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;

**Vu** l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** la délibération numéro DEL202212-117 du 14 décembre 2022 portant création d'un budget annexe pour la vente des caveaux aménagés du cimetière de la commune de Marignier ;

**Vu** la délibération numéro DEL202302-003 du 15 février 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

*Le Conseil Municipal élit Jean-Michel PASQUIER comme Président de séance ;*

**Considérant** le Compte Financier Unique (**Annexe**) présentant les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes : 88 847,99 €	Recettes : 186 260 €
Dépenses : 186 260 €	Dépenses : 88 847,99 €
Résultat 2025 : - 97 412,01 €	Résultat 2025 : 97 412,01 €
Résultat reporté : 97 412,01 €	Résultat reporté : - 97 412,01 €
Résultat de clôture : 0 €	Résultat de clôture : 0 €

**Le Conseil Municipal,**  
**après en avoir délibéré,**  
**à l'unanimité,**

- **ADOpte** le Compte Financier Unique 2025 pour le budget annexe pour la gestion des caveaux aménagés.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs 2025 tels que résumés ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.*

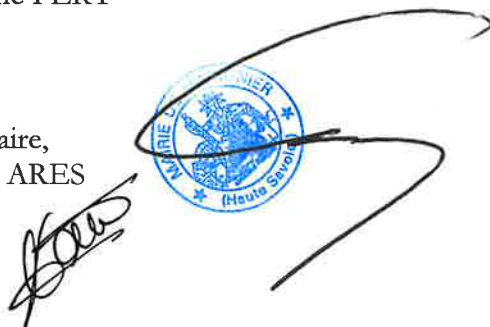
**Mis en ligne le : 03/03/2026**

**A**insi fait et délibéré en Mairie.  
Les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour copie certifiée conforme.  
En Mairie, le 26 février 2026

Le Maire,  
Christophe PERY

Le secrétaire,  
Christine ARES



« Certifié exécutoire »  
Télétransmis en Sous-Préfecture,  
le 03/03/2026  
Publié le 03/03/2026  
Pour le Maire et par délégation  
La Responsable de l'Administration  
Générale  
Virginie DESCHAMPS



## BUDGET ANNEXE – GESTION DES CAVEAUX AMENAGES

- La commune de Marignier a réalisé des caveaux aménagés, qui sont cédés aux administrés.
- La vente de caveaux est une activité s'exerçant dans le secteur concurrentiel et constitue un service public industriel et commercial (SPIC). Les opérations de vente de caveaux doivent, par conséquent, être retracé dans un budget annexe doté d'une autonomie financière : le budget annexe « Gestion des caveaux aménagés » a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- A sa création, le budget annexe a été doté de trésorerie par le biais d'une avance du budget principal d'un montant de 101 694 €. Cette avance fait l'objet d'un remboursement annuel par le budget annexe au budget principal au vu des ventes de caveaux réalisées dans l'année.

Vu pour être annexé à la  
délibération DEL202602\_013 du  
Conseil Municipal en date du 25  
février 2026

Le Maire,  
Christophe PERY



## EXÉCUTION DU BUDGET ANNEXE CAVEAUX 2025 - SYNTHÈSE

### Exploitation

Transfert à la section d'investissement  
Variation des stocks  
186 260 €

### Investissement

Dettes - Remboursement avance du  
budget principal  
13 916 €  
Transfert de la section de  
fonctionnement  
74 931,99 €

Total des dépenses : 186 260 €

Total des dépenses 88 847,99 €

### Dépenses

Vente de caveaux  
13 916 €

Transfert à la section d'investissement  
Variation des stocks  
74 931,99 €

Total des recettes : 88 847,99 €

### Recettes

Transfert de la section de fonct.  
Variation des stocks  
186 260 €

Total des recettes 186 260 €

### Résultats

Résultat de l'exercice : 97 412,01 €

Résultat de l'exercice : 97 412,01 €

Résultat reporté: - 97 412,01 €

Résultat reporté: - 97 412,01 €

Résultat cumulé : 0 €

Résultat cumulé : 0 €

Résultat global : 0 €

## ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

24/02/2026 08:57 Page 1 / 3

VILLE DE MARIGNIER - Budget annexe gestion des caveaux

### Présentation

Présenté par le .....  
A Marignier, le 25/02/2026  
Le .....

### Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Marignier, le .... 25/2/2026

### Votes

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 24  
Nombre de suffrages exprimés : 25  
Pour : 25  
Contre : -  
Abstention : -

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 24/02/2026

Signataire	
Christophe PERY (maire)	
Jean-Miche PASQUIER (1er adjoint)	
Christine ARES (2 ème adjointe)	
Philippe MONET (3 ème adjoint)	
Patrick PERRET (4 ème adjoint)	
Nathalie PETIT (5 ème adjointe)	
Amado RODRIGUES-RIBERO (Conseiller Délégué)	
Jean-Baptiste VIOLLET-BOSSON (Conseiller Délégué)	
Alain BARALE	
Jean Claude BOCHY	
Patrick BOCQUET	
Stéphane ESCOFFIER	
Véronique GUERIN	

# ARRETE ET SIGNATURES

CFU

2025

VILLE DE MARIGNIER - Budget annexe gestion des caveaux

24/02/2026 08:57

Page 2 / 3

Signataire	
Corine Corine LANCON	
Linda LOPEZ-CONTRERAS	
Nadège LUCAS	
.Késiban OZTURK	
Jean-Marc PACCOT	
Catherine ROBEZ-MASSON	
Muriel VALERO	
Aurore VIENNEY	
.David YANEZ REY	
Elodie ARTAUD	
Giovanni CORRIAS	
Marina COSTE	
Rémi DELSANTE	
Valérie FERRARINI <i>Pouvoir à K. OZTURK</i>	
Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX	
Laurette ZANON	

## ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

VILLE DE MARIGNIER - Budget annexe gestion des caveaux

24/02/2026 08:57 Page 3 / 3

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le

.....  
A , le .....



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 12 février 2026

<u>Nombre de Conseillers</u>	en exercice :	29
	Présents :	24
	votants :	25

**L**'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de Marignier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Consulaire, sous la présidence de Monsieur Christophe PERY, Maire

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jean-Michel PASQUIER, Christine ARES, Philippe MONET, Patrick PERRET, Nathalie PETIT, Alain BARALE, Catherine ROBEZ-MASSON, Amado RODRIGUES RIBEIRO, Patrick BOCQUET, Véronique GUERIN, Jean-Marc PACCOT, Stéphane ESCOFFIER, Linda LOPEZ-CONTRERAS, Corinne LANÇON, Jean-Baptiste VIOLLET-BOSSON, Kéziban OZTURK, Aurore VIENNEY, Nadège LUCAS, Muriel VALERO, Jean-Claude BOCHY, David YANEZ REY, Bertrand MAURIS DEMOURIOUX, Giovanni CORRIAS

**ABSENTS EXCUSÉS** : Valérie FERRARINI (pouvoir donné à Kéziban OZTURK), Laurette ZANON (pouvoir donné à Bertrand MAURIS DEMOURIOUX)

**ABSENTS** : Elodie ARTAUD, Marina COSTE, Rémi DELSANTF

**SECRÉTAIRE**: Christine ARES

### **Délibération DEL202602\_015**

**OBJET** :

**Budget principal – Compte financier unique 2025**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-12 et L.2121-14 ;

**Vu** le Code des Juridictions Financières ;

**Vu** l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;

**Vu** l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Vu** la délibération DEL202302-003 du Conseil Municipal du 15 février 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

**Considérant** que le compte financier unique a été présenté lors de la séance de la Commission municipale « Finances » du 10 février 2026 ;

*Le Conseil Municipal élit Jean-Michel PASQUIER comme Président de séance ;*

**Considérant** le Compte Financier Unique (**Annexe**) présentant les résultats suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - REALISE</b>
Recettes : 6 654 569,64 €
Dépenses : 5 870 639,31 €
Résultat 2025 : 783 940,33 €
Résultat reporté : 500 000 €
Résultat de clôture : 1 283 940,33 € ( <b>excédent</b> )

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>REALISE</b>	<b>RESTES A REALISER</b>
Recettes : 2 151 510,75 €	255 078,55 €
Dépenses : 2 483 698,10 €	550 970,44 €
Résultat 2025 : - 332 187,35 ( <b>déficit</b> )	
Résultat reporté : 338 337,14 € ( <b>excédent</b> )	
Résultat de clôture : 6 149,79 € ( <b>excédent</b> )	

***Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,***

- **ADOPTE** le Compte Financier Unique 2025 pour le budget principal.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs 2025 tels que résumés ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à la présente délibération.
- **PRÉCISE** que les résultats feront l'objet d'une reprise anticipée dans le cadre du budget primitif 2026.

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.*

Mis en ligne le : 03/03/2026

Vote : 22 Pour

3 abstentions (Bertrand MAURIS DEMOURIOUX, Giovanni CORRIAS, Laurette ZANON)

Ainsi fait et délibéré en Mairie.  
Les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie, le 26 février 2026

Le Maire,  
Christophe PERY



Le secrétaire,  
Christine ARES



« Certifié exécutoire »  
Télétransmis en Sous-Préfecture,  
le 03/03/2026  
Posté le 03/03/2026  
Pour le Maire et par délégation  
La Responsable de l'Administration  
Générale

Virginie DESCHAMPS



Vu pour être annexé à la  
délibération DEL202602\_015 du  
Conseil Municipal en date du 25  
février 2026

Le Maire,  
Christophe PERY



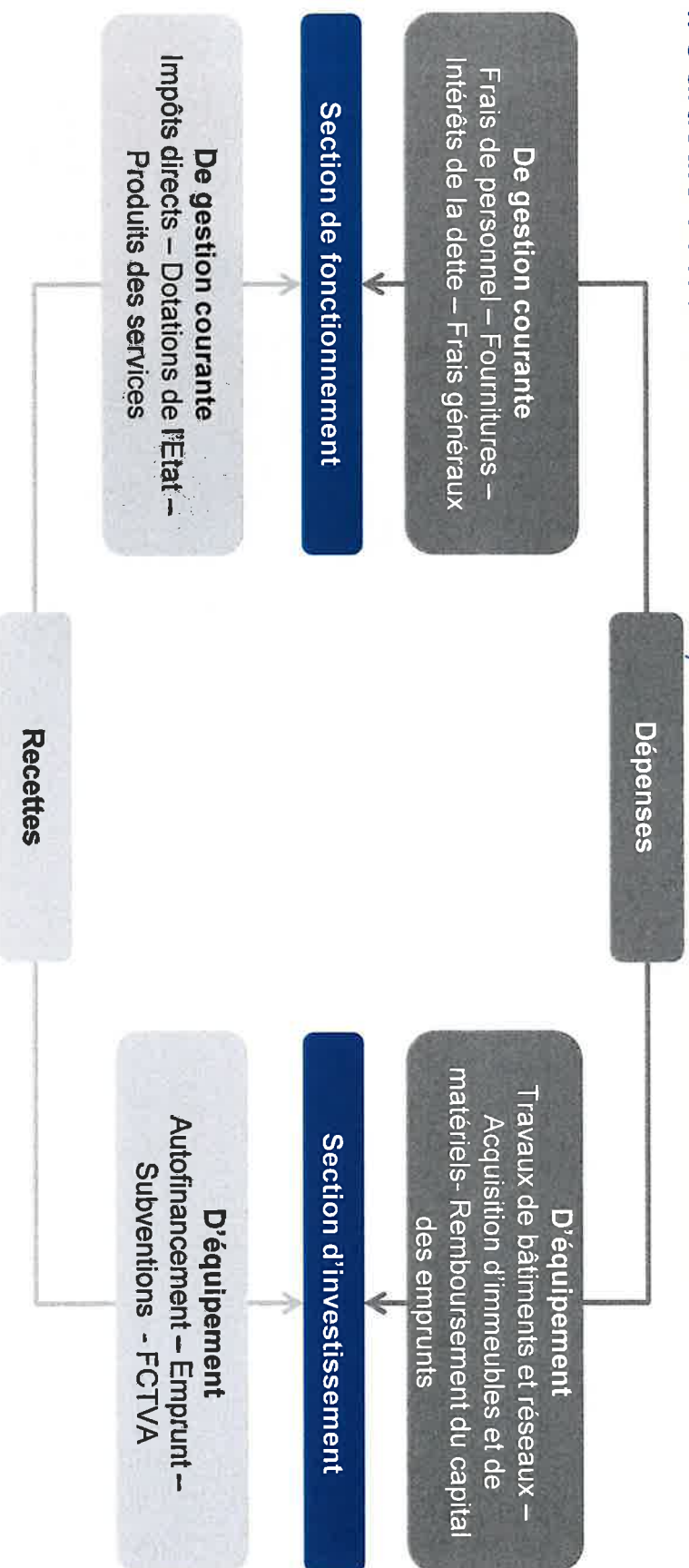
# COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE  
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2313-1 DU CODE  
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

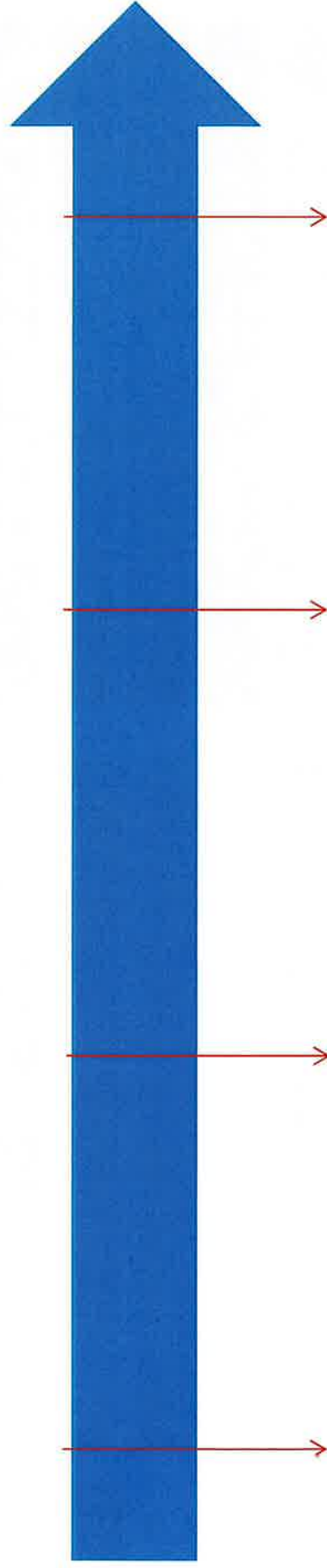


## PRÉAMBULE

- L'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
- Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées : il retrace l'entiereté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin.
- Il s'articule autour de deux sections, fonctionnement et investissement :



# PRÉAMBULE – LE CALENDRIER BUDGETAIRE 2025



19 mars

Débat d'orientations  
budgétaires  
Permettre au Conseil  
Municipal de discuter des  
orientations budgétaires et  
d'être informé de la  
situation financière de la  
commune

09 avril

Budget primitif  
Vote des taux d'imposition  
*Prévision de recettes et de  
dépenses votées pour une année  
en investissement et en  
fonctionnement*  
Principe d'annualité  
Principe d'équilibre budgétaire

Compte financier unique

Document comptable reprenant  
l'ensemble des réalisations en  
recettes et en dépenses

22 mai

Décision modificative  
n°1

*Permettre de corriger le BP sous réserve de  
respecter l'équilibre budgétaire*

17 décembre

Décision modificative  
n°2

## EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2025 - SYNTHÈSE

### Fonctionnement

Frais généraux 1,49 M€

Charges de personnel 2,25 M€

Charges financières 0,12 M€

Autres charges 2,01 M€

Total des dépenses : 5,87 M€

### Investissement

Etudes, travaux, acquisitions 1,58 M€

Emprunts et dettes assimilées 0,55 M€

Autres dépenses 0,35 M€

Total des dépenses 2,48 M€

RAR  
0,55 M€

### Dépenses

Produits des services 0,16 M€

Fiscalité locale / Impôts / Taxes 4,54 M€

Dotations et participations 1,29 M€

Autres recettes 0,66 M€

Total des recettes : 6,65 M€

Excédents de fonct capitalisés 0,55 M€

Dotations et subventions 0,17 M€

Emprunt 0 €

Autres recettes 1,77 M€

Total des recettes 2,15 M€

RAR  
0,25 M€

### Recettes

### Résultats

Résultat de l'exercice : 0,78 M€

Résultat reporté: 0,50 M€

Résultat cumulé : 1,28 M€

Résultat de l'exercice : - 0,33 M€

Résultat reporté: - 0,34 M€

Résultat cumulé : 0,01 M€

Résultat  
global  
0,99 M€

### ➤ *Assurer la gestion courante de la collectivité*

La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...), aux autres charges de gestion courante (subventions aux associations, participations aux autres collectivités, indemnités des élus), aux charges financières (intérêts de la dette), aux dépenses exceptionnelles .
- Aux recettes constituées de la perception des impôts (impôts locaux, taxe électricité, taxe droit d'enregistrement), des dotations de l'Etat et du Département (fonds genevois), des produits des services et du domaine (charges des appartements loués, recettes des régies, remboursement sur la rémunération du personnel ...), les autres charges de gestion courantes (loyers des biens loués), les produits financiers (remboursement des intérêts de la dette par la CCFG pour les prêts « cantines » et « voiries »), Les recettes exceptionnelles (cessions de terrains et remboursement de sinistres).

# LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

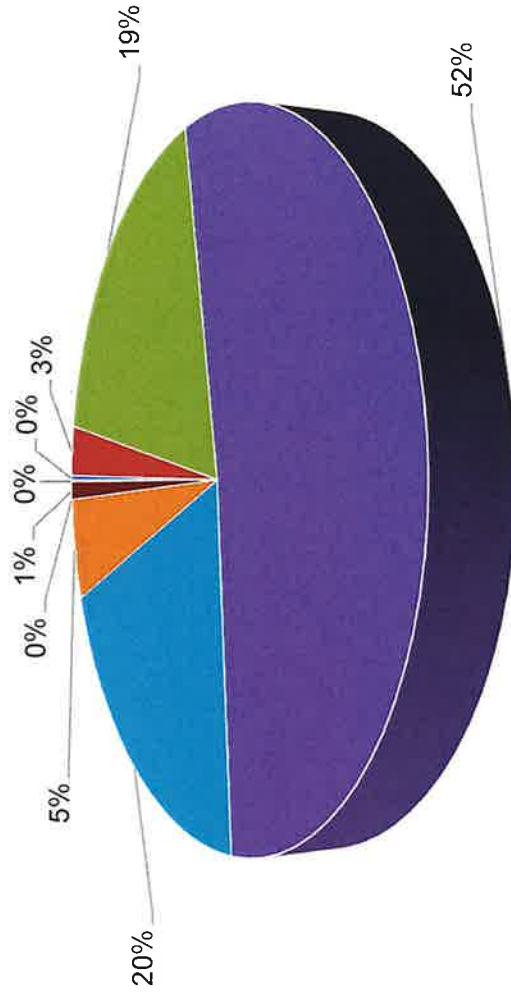
EXECUTION DU BUDGET 2025					
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation	
013	Atténuation de charges	13 975,07 €	13 975,07 €	100,0%	
70	Produits des services et du domaine	158 985,72 €	159 861,31 €	98,1%	
73	Impôts et taxes	1 230 143,66 €	1 230 143,56 €	91,7%	
731	Fiscalité locale	3 294 073,89 €	3 310 478,43 €	100,8%	
74	Dotations, subventions et participation	1 268 350,25 €	1 289 767,03 €	98,0%	
75	Autres produits de gestion courante	322 228,98 €	324 511,28 €	97,9%	
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>6 287 757,57 €</b>	<b>6 328 736,68 €</b>	<b>100,7%</b>	
76	Produits financiers	0,01 €	0,01 €	100%	
77	Produits exceptionnels	3 441,71 €	58 431,71 €	6335%	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	8 166,01 €	6 166,01 €	105%	
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>6 299 365,30 €</b>	<b>6 393 334,41 €</b>	<b>101,5%</b>	

Chap.	Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 2024-2025
013	Atténuation de charges	2 348 €	1 895 €	529 €	4 094 €	17 723 €	20 081 €	13 975 €	-30,4%
70	Produits des services et du domaine	289 345 €	205 491 €	230 568 €	135 519 €	161 681 €	155 191 €	159 861 €	3,0%
73	Impôts et taxes	4 100 758 €	4 127 714 €	3 985 419 €	1 230 144 €	1 230 144 €	1 230 144 €	1 230 144 €	0,0%
731	Fiscalité locale				2 983 648 €	2 983 626 €	3 203 942 €	3 310 478 €	3,3%
74	Dotations, subventions et participation	869 476 €	891 135 €	1 150 149 €	1 071 719 €	1 144 091 €	1 233 580 €	1 289 767 €	4,6%
75	Autres produits de gestion courante	230 698 €	243 959 €	313 950 €	312 650 €	316 135 €	304 818 €	324 511 €	6,5%
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>5 492 624 €</b>	<b>5 470 195 €</b>	<b>5 680 614 €</b>	<b>5 737 773 €</b>	<b>5 853 398 €</b>	<b>6 147 756 €</b>	<b>6 328 737 €</b>	<b>2,9%</b>
76	Produits financiers	34 438 €	22 030 €	19 295 €	14 273 €	13 479 €	9 990 €	0 €	-100,0%
77	Produits exceptionnels	170 933 €	473 834 €	749 395 €	58 524 €	1 109 930 €	342 908 €	58 432 €	-83,0%
78	Reprises provisions semi-budgétaires			36 434 €	13 099 €	28 678 €		6 166 €	
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>5 697 995 €</b>	<b>5 966 059 €</b>	<b>6 485 738 €</b>	<b>5 823 669 €</b>	<b>7 005 484 €</b>	<b>6 500 654 €</b>	<b>6 393 334 €</b>	<b>-1,7%</b>
	<b>Total hors recettes exceptionnelles</b>	<b>5 527 062 €</b>	<b>5 492 225 €</b>	<b>5 736 343 €</b>	<b>5 765 145 €</b>	<b>5 895 555 €</b>	<b>6 157 746 €</b>	<b>6 334 903 €</b>	<b>2,9%</b>

# LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**Crédits ouverts  
6 299 365,30 €**

**Réalisé 393 334,41 €  
Y compris recettes exceptionnelles  
Taux de réalisation : 101,5%**



- Atténuation de charges
- Produits des services et du domaine
- Impôts et taxes
- Fiscalité locale
- Dotations, subventions et participation
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Reprises provisions semi-budgétaires

## LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En synthèse :

- Les recettes réelles de fonctionnement sont en recul par rapport à 2024 en raison d'un moindre niveau de recettes exceptionnelles (- 284 476 € par rapport à 2024), liées principalement à des cessions foncières.
- Les autres recettes, dites recettes de gestion des services, connaissent une évolution de +2,9 % portée par le dynamisme de la fiscalité et des fonds genevois. Il convient de rappeler que la commune a peu de marges de manœuvre sur les recettes de gestion, hormis le levier fiscal.

# LES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

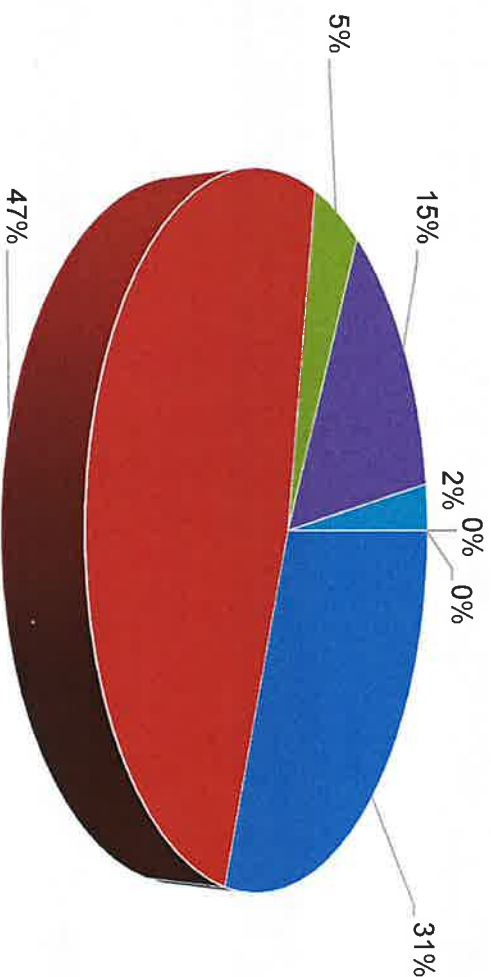
EXECUTION DU BUDGET 2025				
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	1 705 281,30 €	1 485 050,23 €	87,1%
012	Charges de personnel	2 444 788,30 €	2 255 636,89 €	92,3%
014	Atténuation de produits	234 107,00 €	234 107,00 €	100,0%
65	Autres charges de gestion courante	807 612,32 €	718 358,93 €	88,9%
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>5 191 788,92 €</b>	<b>4 693 153,05 €</b>	<b>90,4%</b>
66	Charges financières	126 404,53 €	118 330,22 €	93,6%
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €	614,85 €	10,2%
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 324 193,45 €</b>	<b>4 812 098,12 €</b>	<b>90,4%</b>

Chap.	Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025	Evolution 2024-2025
011	Charges à caractère général	1 147 222 €	1 202 878 €	1 166 352 €	1 312 225 €	1 417 138 €	1 455 914 €	1 485 050 €	2,0%
012	Charges de personnel	2 059 317 €	2 082 791 €	2 085 754 €	2 148 955 €	2 232 990 €	2 161 193 €	2 255 637 €	4,4%
014	Atténuation de produits	233 451 €	212 654 €	207 968 €	199 049 €	272 953 €	191 156 €	234 107 €	22,5%
65	Autres charges de gestion courante	598 463 €	605 458 €	634 150 €	654 948 €	707 678 €	770 836 €	718 359 €	-6,8%
<b>Total des dépenses de gestion des</b>		<b>4 038 453 €</b>	<b>4 103 781 €</b>	<b>4 094 224 €</b>	<b>4 315 177 €</b>	<b>4 630 759 €</b>	<b>4 579 099 €</b>	<b>4 693 153 €</b>	<b>2,5%</b>
66	Charges financières	142 220 €	148 205 €	122 769 €	109 773 €	110 237 €	131 996 €	118 330 €	-10,4%
67	Charges exceptionnelles	254 364 €	2 941 €	67 040 €	8 307 €	17 €	0 €	615 €	
68	Dotations provisions semi-budg.			30 000 €	19 000 €	1 000 €	5 000 €	0 €	-100,0%
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 435 036 €</b>	<b>4 254 927 €</b>	<b>4 314 034 €</b>	<b>4 452 257 €</b>	<b>4 742 012 €</b>	<b>4 716 095 €</b>	<b>4 812 098 €</b>	<b>2,0%</b>
<b>Total hors dépenses exceptionnelles</b>		<b>4 435 036 €</b>	<b>4 254 927 €</b>	<b>4 284 034 €</b>	<b>4 433 257 €</b>	<b>4 741 012 €</b>	<b>4 711 095 €</b>	<b>4 812 098 €</b>	<b>2,1%</b>

## LES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Crédits ouverts  
5 324 193,45 €

Réalisé 4 693 153,05 €  
Y compris dépenses exceptionnelles  
Taux de réalisation : 90,4%



- Charges à caractère général
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Dotations provisions semi-budg.
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles

En synthèse :

- Des dépenses courantes encore fortement impactées par les coûts de l'énergie, malgré les efforts de la collectivité pour réduire les consommations (extinction partielle de l'éclairage public, diminution des consignes de chauffe dans les bâtiments publics, ...)
- Des charges de personnel en légère augmentation ; certains postes ayant pu être pourvus malgré le contexte de difficultés de recrutement au sein de la fonction publique territoriale.
- D'importants efforts de maîtrise et d'optimisation de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

## RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	6 654 569,64 €
Dépenses	5 870 629,31 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>783 940,33 €</b>
Résultat reporté	500 000,00 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>1 283 940,33 €</b>

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prises en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2025 :

- 1 058 531,19 € au titre des dépenses d'ordre (amortissement des biens et sortie d'inventaire des biens cédés) ;
- 261 235,23 € au titre des recettes d'ordre (régularisation d'opérations d'amortissement et reprise concernant les subventions d'équipements).

En synthèse :

- Un exercice encore marqué par l'impact des forts niveaux des charges énergétiques et de l'inflation ;
- Peu de marges de manœuvre sur les recettes, hormis l'augmentation des taux d'impôts locaux ;
- D'importants efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

➔ *Aménager, construire, rénover*

### **La section d'investissement correspond :**

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (constructions de bâtiments, développement et modernisation des espaces publics, achat d'équipements, remboursement du capital de l'emprunt) ;
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.

## LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2025			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
13	Subventions d'investissement	252 455,23 €	168 770,31 €
16	Emprunts et dettes assimilées	600 650,00 €	650,00 €
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>853 105,23 €</b>	<b>169 420,31 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 016 201,29 €	862 319,67 €
27	Autres immobilisations financières	13 916,00 €	13 916,00 €
024	Produits de cession	60 000,00 €	0,00 €
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 090 117,29 €</b>	<b>876 235,67 €</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 943 222,52 €</b>	<b>1 045 655,98 €</b>

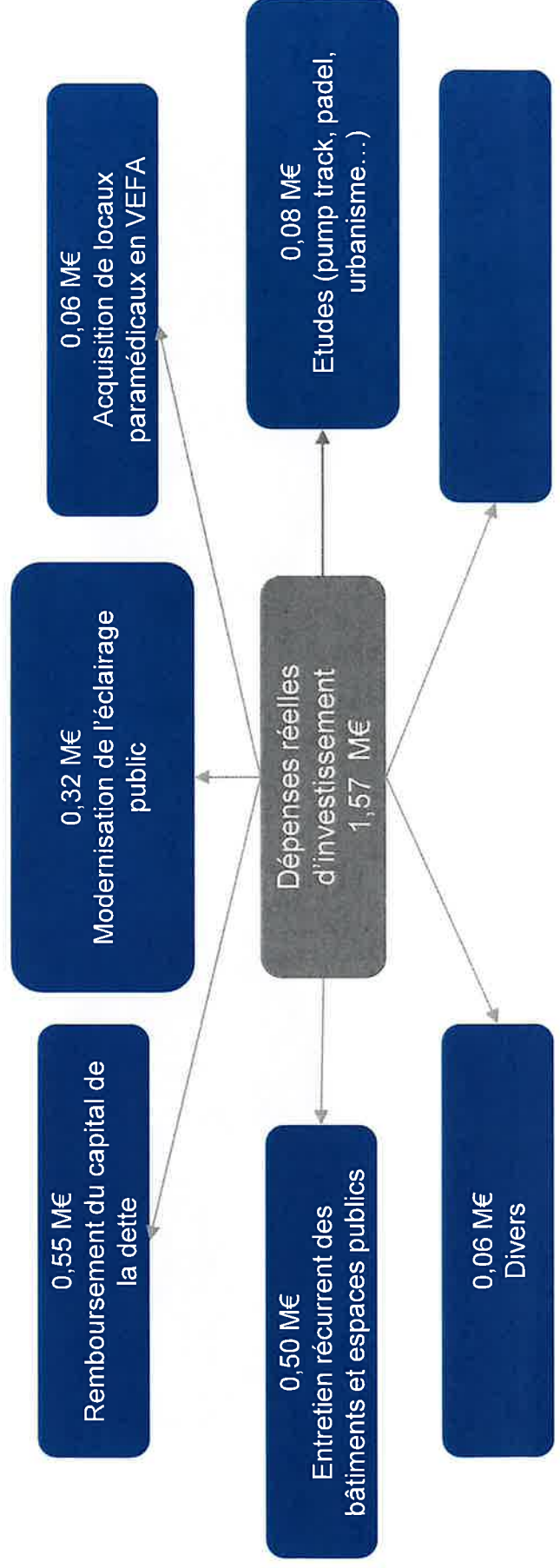
A noter :

- Au chapitre 13 : plusieurs subventions ont été notifiées à la commune en 2025. Certaines subventions n'ont pas été intégralement perçues en 2025 et font l'objet de restes à réaliser à hauteur de 255 078 €.
- Au chapitre 16 : aucun emprunt n'a été réalisé.
- Au chapitre 024 : les produits de cession inscrits, dans le cadre du budget primitif, en recettes d'investissement et sont comptabilisés, dans le compte financier unique, en recettes de fonctionnement.

# LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2025			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	202 090,81 €	84 695,52 €
204	Subventions d'équipements versées	447 870,80 €	319 483,29 €
21	Immobilisations corporelles	2 340 293,66 €	1 082 709,69 €
23	Immobilisations en cours	117 867,00 €	89 766,62 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 108 122,27 €</b>	<b>1 576 655,12 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	85 920,54 €	35 795,71 €
16	Emprunts et dettes assimilées	553 714,78 €	553 714,54 €
27	Autres immobilisations financières	8 973,92 €	8 973,92 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>648 609,24 €</b>	<b>598 484,17 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 756 731,51 €</b>	<b>2 175 139,29 €</b>

Les dépenses réelles d'investissement 2025 ont concerné :



## LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

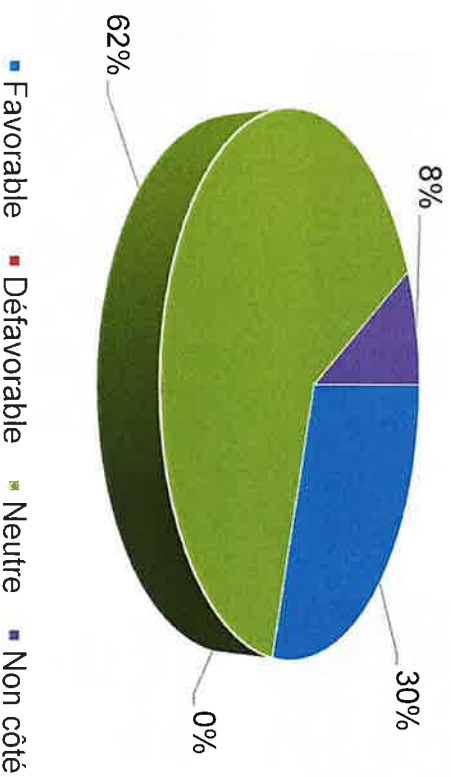
Annexe obligatoire - L'objectif est de construire des indicateurs au niveau national pour suivre les volumes investis par les collectivités en faveur de la transition écologique.

Pour l'exercice 2025 l'analyse de l'impact environnemental des dépenses doit être réalisées sur les axes « Atténuation du changement climatique » et « Préservation de la biodiversité » :

### Impact des dépenses réelles d'investissement sur l'atténuation du changement climatique

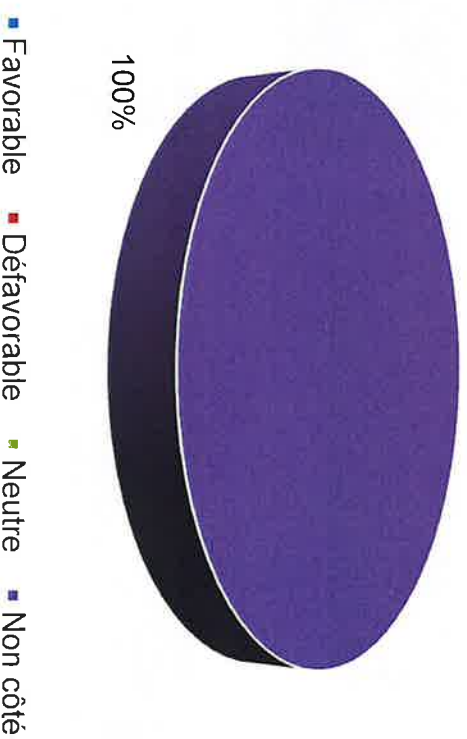
Axe

« Atténuation du changement climatique »



Axe

« Préservation de la biodiversité »



## RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	2 151 510,75 €
Dépenses	2 483 698,10 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-332 187,35 €</b>
Résultat reporté	338 337,14 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>6 149,79 €</b>

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prises en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2025 :

- 308 558,81 € au titre des dépenses d'ordre (reprise des subventions d'équipement, ...)
- 1 105 854,77 € au titre des recettes d'ordre (amortissement, ...).

En synthèse :

- D'importants efforts réalisés pour retrouver des capacités de financement, d'une part, en se libérant des portages fonciers en cours et des charges financières inhérentes, et, d'autre part, en poursuivant le désendettement de la commune ;
- Un important travail de mobilisation des partenaires financiers sur différents projets ;
- Le résultat d'investissement excédentaire sera repris au budget 2026.

## RESULTAT CUMULE

RESULTAT CUMULE			
	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	2 151 510,75 €	6 654 569,64 €	8 806 080,39 €
Dépenses	2 483 698,10 €	5 870 629,31 €	8 354 327,41 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-332 187,35 €</b>	<b>783 940,33 €</b>	<b>451 752,98 €</b>
Résultat antérieur reporté	338 337,14 €	500 000,00 €	838 337,14 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>6 149,79 €</b>	<b>1 283 940,33 €</b>	<b>1 290 090,12 €</b>
Solde RAR	-295 891,89 €	0,00 €	-295 891,89 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-289 742,10 €</b>	<b>1 283 940,33 €</b>	<b>994 198,23 €</b>

# ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

24/02/2026 09:23 Page 1 / 3

VILLE DE MARIGNIER - Budget VILLE

### Présentation

Présenté par le Maire,  
A Marignier, le .....  
Le Maire

### Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,  
A Marignier, le 25/02/2026

### Votes

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 24  
Nombre de suffrages exprimés : 25  
Pour : 22  
Contre : 1  
Abstention : 3

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 12/02/2026

Signataire	
Christophe PERY (Maire)	
Jean-Michel PASQUIER (1er adjoint)	
Christine ARES (2 ème adjointe)	
Philippe MONET ( 3 ème adjoint)	
Patrick PERRET (4 ème adjoint)	
Nathalie PETIT (5 ème adjointe)	
Amado RODRIGUES RIBEIRO (conseiller délégué)	
Jean-Baptiste VIOLLET-BOSSON (conseiller délégué)	
Alain BARALE	
Jean Claude BOCHY	
Patrick BOCQUET	
Stéphane ESCOFFIER	
Véronique GUERIN	

ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

VILLE DE MARIGNIER - Budget VILLE

24/02/2026 09:23 Page 2 / 3

Signataire	
Corinne LANCON	
Linda LOPEZ-CONTRERAS	
Nadège LUCAS	
Keziban OZTURK	
Jean-Marc PACCOT	
Catherine ROBEZ-MASSON	
Muriel VALERO	
Aurore VIENNEY	
David YANEZ REY	
Elodie ARTAUD	
Giovani CORRIAS	
Marina COSTE	
Rémi DELSANTE	
Valérie FERRARINI	<p>Pouvoir à K. OZTURK</p> 
Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX	<p>Ro</p> 
Laurette ZANON	

**ARRETE ET SIGNATURES**

CFU

2025

VILLE DE MARIGNIER - Budget VILLE

24/02/2026 09:23

Page 3 / 3

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A , le .....